



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le **13 JAN. 2023**

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich

☎ 247 - 82954

SCL: PET 2344 – 8 / pc

Objet : Pétition n° 2344 – Systematische und massive Kriegsverbrechen sowie Verbrechen gegen die Menschlichkeit in der Ukraine. Crimes de guerre systématiques et massifs et crimes contre l'humanité en Ukraine.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 26 octobre 2022, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à l'égard de la pétition n° 2344 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen

**Objet : Pétition 2344 Crimes de guerre systématiques et massifs et crimes contre l'humanité en Ukraine**

Le Luxembourg a condamné sans ambiguïté, à plusieurs reprises et à plusieurs niveaux, les atrocités commises par l'armée russe et les violations du droit international humanitaire dans le cadre de son agression militaire contre l'Ukraine. Le Luxembourg, avec tous ses partenaires européens, a adopté huit paquets de mesures restrictives pour enrayer la machine militaire russe.

Au-delà des condamnations politiques, le Luxembourg soutient la justice internationale politiquement et financièrement. En date du 11 octobre, le Luxembourg a soumis à la Cour internationale de justice une intervention en l'affaire des allégations de génocide au regard de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Enfin, il convient de rappeler qu'à l'issue de la déclaration de politique étrangère, la Chambre des députés a adopté une motion invitant le gouvernement à s'engager de façon déterminée afin que les responsables des violations des droits humains et du droit humanitaire dans les conflits armés, notamment en Ukraine, soient traduits devant la justice internationale.

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes estime que la principale demande de la pétition 2344 a déjà largement été réalisée.